

Un milliard pour la Wallonie, 300 millions pour Bruxelles

WALLONIE Rudy Demotte est à Vilnius pour finaliser la programmation 2014-2019 des fonds structurels européens

La part du gâteau européen réservée à la Belgique est acquise : 2,05 milliards d'euros ! Mais ce mardi, à Vilnius en Lituanie, un conseil des ministres informel doit mettre la dernière touche à la nouvelle programmation des fonds structurels européens. Il est moins une : le nouveau plan de convergence, très attendu par les pays et les régions en retard chronique de développement, doit faire connaître ses effets dès le 1^{er} janvier 2014 et jusqu'en 2019.

La Belgique est représentée à cette réunion par Rudy Demotte (PS), le ministre-président wallon, qui ne s'émeut pas outre mesure du retard pris par le dossier au niveau des instances européennes : « *En ce qui concerne la Wallonie, concernée au premier chef, tout a été anticipé pour assurer le re-*

lais avec les programmes précédents. » Une période transitoire d'un an a été prévue par le gouvernement pour assurer la jonction entre le cycle 2007-2013 et son successeur, histoire que des projets et des emplois ne soient pas en rupture de moyens.

Histoire de gros sous à conserver à tout prix

La présence de Rudy Demotte à Vilnius s'explique aisément.

La Wallonie est la première concernée par les fonds structurels européens. Surtout, le ministre-président a été en première ligne pour convaincre l'Union de créer entre régions pauvres et régions riches une catégorie intermédiaire pour les régions en transition, dont la Wallonie sera avec un PIB par habitant qui oscille entre 75 % et 90 % de la moyenne européenne.



Rudy Demotte assiste aux ultimes arbitrages. © BELGA.

« *Sans cela, explique-t-il, nous aurions perdu la moitié des moyens par rapport à 2007-2013. Comme région en transition, c'est-à-dire en progrès, les montants ne seront en diminution que de 15 %.* »

Les fonds structurels européens sont d'abord affaire de gros sous. Tentons d'être clairs. Les montants réservés à la Bel-

gique sont donc d'un peu plus de deux milliards. Ils se répartissent comme suit : 956 millions au titre de « région en transition » (la Wallonie sauf le Brabant), 863 millions au titre de « région riche » (la Flandre, Bruxelles et le Brabant) et 230 millions pour les programmes transfrontaliers. Si l'on se place d'un strict point de vue géographique, la répartition est la suivante : de l'ordre de 1,1 milliard pour la Wallonie, 300 millions et 650 millions pour la Flandre.

Deux éléments à retenir à ce stade. La programmation repose sur le principe du cofinancement par les pouvoirs publics et le privé : les montants précités ne donnent qu'une vue partielle du dossier. Et surtout, comme le souligne Rudy Demotte : « *Nous sommes à des années-lumière du saupoudrage des moyens et de l'assistanat*

que l'on nous reprochait. Nous sommes en transition, donc les projets que nous avons développés fonctionnent. Désormais, les exigences de la Commission nous imposent l'objectivité totale et la rigueur dans la conduite des programmes que nous allons retenir. Des sanctions sont prévues. »

Le dossier atterrira après les élections

La Wallonie a pris les devants. Elle a confié au professeur Joseph Pagano, de l'université de Mons, de travailler sur le cadre fixé par l'Europe, les thèmes retenus ou les critères d'évaluation pour produire un cahier des charges qui sera délivré aux opérateurs de terrain et à la « task force » chargée de sélectionner les projets à financer : « *La plupart du temps, ces interlocuteurs sont des profes-*

sionnels qui savent gérer ce genre de dossiers, mais ils veulent évidemment savoir dans quelle pièce ils jouent puisque la Commission se montre intraitable désormais. »

Priorité à l'innovation, aux PME, au développement durable et aux projets structurants, notamment à la revitalisation urbaine sur les pôles en déclin.

Le calendrier ? Les règlements précis de l'Union européenne devraient être disponibles dans les deux mois. Le gouvernement entamera une phase de concertation avec les partenaires sociaux, au sens large du terme.

L'appel à projets devrait être lancé à la fin de l'hiver. Pas banal : c'est au prochain gouvernement wallon qu'il reviendra de faire atterrir ce dossier... ■

ERIC DEFFET